

obe^a



SAMEDI 2 AOUT 2025

www.obea.fr

La comptabilité générale en collectivité territoriale

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement de la comptabilité générale des collectivités territoriales
- Savoir présenter les états financiers
- Savoir présenter le compte de gestion

PUBLIC

Tout responsable et agent des services comptables d'une collectivité territoriale

PROGRAMME

1- Le fonctionnement de la comptabilité générale en collectivité territoriale

- Le Plan Comptable Général : structure et organisation
- Les règles de la tenue des comptes
- Les documents comptables obligatoires
- Les principes relatifs à l'enregistrement des comptes
- Les principes relatifs à la qualité des comptes
- Mission de comptable public : art 11 décret du 29 décembre 1962
- Les fondements de l'organisation comptable

2- Nomenclature comptables des collectivités locales

- Art. 52 du décret du 29 décembre 1962
- Arrêtés du 16 décembre 2010 portant modification des instructions M14, M52 et M71
- Nomenclature comptable des SPIC locaux
- Informatisation comptable : progiciel « Helios »

3- Règles relatives à la présentation des états financiers

- Le bilan et le compte de résultat
- Le compte de gestion sur chiffre ou sur pièce
- Les objectifs
- Sa présentation en 5 parties
- L'arrêté des comptes
- La publicité

TOUTES LES SESSIONS